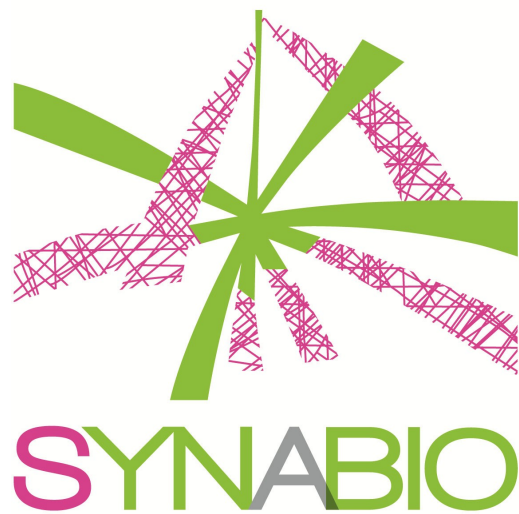


AG SYNABIO 15/10/2020



BUDGET

2020-2021

Produits

Le nouveau barème de cotisations, entré en vigueur en janvier 2020, s'appliquera cette année sur l'ensemble de l'exercice comptable. Nous bénéficierons également des recrutements d'adhérents réalisés au cours de l'exercice précédent.

En cours d'exercice, le montant des cotisations est susceptible de varier en fonction de l'évolution du nombre d'adhérents et de leurs chiffres d'affaire.

Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, nous estimons que les cotisations du secteur 1 devraient atteindre 842 k€, soit une progression de 95 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les autres variations notables concernant les produits sont les suivantes :

- en 2020, nous prévoyons d'organiser un séminaire RSE qui donnera lieu à du sponsoring et des inscriptions à hauteur de 35 k€ environ ;
- la clôture du programme COLLECTIBIO fin septembre 2020 se traduira par une baisse des produits correspondants de 240 k€.

Charges

Nous anticipons une augmentation des charges correspondant à :

- la masse salariale (+54 k€) et aux charges sociales (+17 k€) en raison du renforcement de l'équipe salariée qui passe de 5 à 6,7 ETP.
- l'accueil des adhérents (+66 k€) avec le séminaire RSE, la Fête de la bio et un séminaire co-organisé avec l'ANIA ;
- des prestations diverses (étude sectorielle, SECURBIO) et le partenariat avec l'Institut de l'Alimentation bio (+23 k€)

A noter, à l'inverse la forte baisse des charges du programme Collectibio qui s'arrête en septembre 2020.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale de voter **un budget prévisionnel 2020-2021 présentant un résultat déficitaire estimé à – 6.2 k€.**

Ce déficit prévisionnel doit être mis en regard du niveau très satisfaisant de nos fonds propres et nous comptons sur les nouvelles actions engagées pour recruter de nouveaux adhérents au cours de l'année.

Congrès mondial de la bio et flux de trésorerie sur l'exercice 2020-2021

Le SYNABIO est membre du GIE qui organisera le congrès mondial de la bio en septembre 2021 à Rennes. A ce titre, les élus du SYNABIO ont décidé en janvier 2018 de participer au financement de cet évènement à hauteur de 100 000 euros.

Le GIE s'est fixé pour objectif d'atteindre un résultat à l'équilibre : les produits générés par le congrès (inscriptions, sponsoring...) doivent compenser les charges. Il est donc prévu que

les partenaires qui contribuent au financement de l'évènement, dont le SYNABIO, rentreront dans leurs fonds au moment du congrès ou juste après.

En accord avec notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes, notre participation au financement du congrès se traduira sur l'exercice 2020-2021 par des mouvements à l'actif de notre bilan, sans impact sur le compte de résultat. C'est à la clôture de l'exercice 2021-2022 que le congrès aura un effet sur le résultat, sous forme de produits et/ou de charges liés à la réalisation de l'évènement en tant que tel.

En €	Réalisé 2018-2019	Réalisé 2019-2020	Budget 2020 2021	
Cotisations adhérents agroalimentaire	673 046	747 933	842 000	94 067
Cotisations adhérents cosmétique	1 785	1 500	1 800	300
Cotisations régions	10 900	3 275	-	3 275
Subventions	-	-	-	-
Prestations de services (hors Collectibio)	41 931	43 181	42 300	881
Prestations de services de Collectibio	157 276	267 365	26 000	241 365
Frais refacturés, produits divers & Evénements	26 225	263	35 000	34 737
Transfert de charges d'exploitation +recouvrement créances douteuses	9 637	-	3 000	3 000
Produits sur exercice antérieur	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	920 800	1 063 516	950 100	113 416
Location immobilière	57 494	59 307	60 000	693
Entretien - fournitures - petit matériel	9 613	10 177	10 000	177
Maintenance informatique / logiciel / achat mat informatique / Site internet	12 227	17 079	13 000	4 079
Affranchissement, téléphone	6 228	6 615	7 000	385
Assurances	3 227	3 295	4 000	705
Masse salariale (hors charges sociales)	220 134	250 956	305 000	54 044
Frais recrutements	-	8 203	-	8 203
Formation professionnelle continue (formations +cotis OPCALIM)	7 065	4 028	7 000	2 972
Charges sociales	85 730	101 342	118 000	16 658
Impôts directs et taxe sur les salaires	2 605	1 159	10 700	9 541
Mission équipe permanente / déplacements	15 881	11 675	15 000	3 325
Cotisations	25 943	29 064	32 000	2 936
Représentation extérieure	496	121	500	379
Accueil adhérents (CA, gpe de W, séminaire)	56 943	29 000	95 200	66 200
AG (location de salle, animation et traiteur)	34 700	44 475	21 000	23 475
Edition / Publications - mise en page et impressions	2 793	818	7 000	6 182
Information professionnelle (presse, documentation, conférence)	8 253	4 598	4 730	132
Honoraires communication	82 682	45 570	38 300	7 270
Salon, Annonces, Insertion, sponsoring	5 986	618	6 000	5 382
Honoraires Avocats; dépôt des comptes et marques	6 563	10 228	9 500	728
Prestation, sous traitance, honoraires, RetD	68 620	101 962	125 400	23 438
Prestation Collectibio	149 989	261 554	25 000	236 554
Honoraires expert comptable et CAC	14 496	23 485	16 000	7 485
Autres charges dt bque	4 406	3 119	3 500	381
Dotation aux amortissements	32 739	35 901	19 500	16 401
Provisions créances douteuses	2 715	5 633	3 000	2 633
TOTAL DES CHARGES	917 528	1 069 984	956 330	113 654
Résultat financier	1 248	595	-	595
RESULTAT COURANT	4 520	5 872	6 230	
Produits exceptionnels	-	392	-	392
charges exceptionnelles	294	1 002	-	1 002
RESULTAT NET	4 226	6 482	6 230	

**Budget
2020-2021**